

**Contre le CPE et la précarité :**  
**Surveillants mobilisons nous le 4 Avril!**

**POUR UNE VRAIE INSERTION DES JEUNES  
DANS LE MARCHE DU TRAVAIL**

**Avec le CPE, des jeunes jetables**

- Période d'essai de 2 ans
- Licenciement sans justification avec 15 jours de préavis
- Exonération totale de charges patronales pendant 3 ans pour l'embauche de jeunes chômeurs de plus de 6 mois.

La Fonction publique n'est pas épargnée avec 16% de contrats de courte durée, et encore moins l'éducation nationale

*Exemple avec des contrats de 6 mois pour les Emplois vie scolaire qui commencent à faire partis des équipes de surveillance, destinés à des jeunes chômeurs en difficultés sociales et payés au SMIC pour 20h hebdomadaires*

*Les jeunes ont le droit aux mêmes conditions d'emploi que tous salariés tout âge confondu !*

**Dans le même temps, fermeture progressive de l'éducation aux jeunes**

- 30% de postes en moins aux concours du CAPES et de l'agrégation pour la session 2006



**POUR UN VRAI FINANCEMENT DES  
ETUDES AVEC DES EMPLOIS DE MI-SE**

**Avec les MI-SE, des jeunes aidés pour réussir leurs études**

- Recrutement rectoral sur critères sociaux
- Délégation de 7 ans
- Horaire hebdomadaire de 28 heures à plein temps
- Exonération des jours d'examens et de concours ainsi que 4 jours de révision pour chaque session

**Avec les Assistants d'éducation, des jeunes encore une fois jetables**

- Recrutement local par le chef d'établissement prioritairement parmi des étudiants
  - Contrat de maximum 3 ans renouvelable une fois, mais le plus souvent d'1 an
  - Horaire hebdomadaire de 40 heures en moyenne pour un plein temps
  - Pour les examens, aucune disposition, il faut rattraper si le chef d'établissement autorise à y aller
- Pour les concours, en théorie l'exonération des jours + deux jours de révision comme tout agent de la fonction publique, en pratique comme pour les examens

*Aujourd'hui, moins de 60% des AED sont des étudiants malgré les promesses du ministère de leur réserver en priorité les postes. Le clientélisme au recrutement, les pressions d'un non renouvellement à la fin de l'année, les difficultés à suivre des cours avec des emplois du temps lourds pour un salaire misérable font que les candidats se découragent.*

**NON AU CPE !**  
**OUI A UNE VERITABLE POLITIQUE D'EMPLOI POUR LES JEUNES**  
**OUI AU RETOUR AU RECRUTEMENT D'ETUDIANTS SURVEILLANTS SUR CRITERES SOCIAUX DANS NOS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES !**

